



Règlement des commissions

“Swibeco Fee Based Offer” Lausanne

Valable pour le pilote 2025

Entreprises clientes d'AXA hors LPP ou IJM

Les services payants de Swibeco, listés ci-après, donnent droit à une commission d'acquisition (liste exhaustive) :

Plateforme Swibeco

Pour chaque contrat Swibeco conclu par l'intermédiaire d'un conseiller client, une commission unique d'acquisition sera versée après le paiement par le client de la première facture, conformément aux modalités indiquées dans le tableau ci-joint :

Nombre d'employés éligibles	Frais première année	Frais après la première année, par mois	Frais après la première année, par année	Commission d'acquisition
1 à 2	Offerts	CHF 5	CHF 60	CHF 18.50
3 à 15	Offerts	CHF 19	CHF 228	CHF 70.20
16 à 50	Offerts	CHF 49	CHF 588	CHF 181.10
51 à 100	Offerts	CHF 179	CHF 2'148	CHF 661.70
101 à 250*	Offerts	CHF 399	CHF 4'788	CHF 1'474.90

* Avec plus de 250 employés, Swibeco doit être contacté avant la signature.

Service supplémentaire Swibeco Card

Une commission unique d'acquisition d'un montant de 6,70 CHF est versée par Swibeco Card vendue par l'intermédiaire d'un conseiller client. Le nombre de Swibeco Cards émises lors de la première commande est déterminant ; les arrivées et départs ultérieurs ne donnent pas droit à une commission.

La commission de conduite de vente croisée prévue par contrat est également versée.

Le décompte de cette commission s'effectue trimestriellement via le système de rémunération du service externe (commissions de tiers). Ces commissions ne sont pas prises en compte dans le calcul du fixe, des frais ou de la supercommission.